AGENCE SGO
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 Rue Victor Hugo
35000 RENNES
848 266 979 RCS RENNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 15 SEPTEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2025 s'élevant à 217 651 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes pour, 172 000 euros
  Soit 1 720 euros par action.

- Au compte « autres réserves » : 45 651 euros
  Qui s'élève à 350 168 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 172 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 30 avril 2022 :
200 000 euros, soit 2 000 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000 euros

Exercice clos le 30 avril 2023 :
AGO du 26 octobre 2023 :
100 000 euros, soit 1 000 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros

Exercice clos le 30 avril 2024 :
71 000 euros, soit 710 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 71 000 euros

Certifié conforme
Le Président

Signé par Stéphane GRASLAND
Le 17 oct. 2025

Signed with Universign
doc_0aQ4
tx_w87YGv2MO0W0

AGENCE SGO
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 Rue Victor Hugo
35000 RENNES
848 266 979 RCS RENNES

Exercice clos le 30 avril 2025

Pour copie conforme

Signé par Stéphane GRASLAND
Le 17 oct. 2025

Signed with Universign
doc_a9bo
tx_w87YGv2MO0W0

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise : Société S.G.O — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 9 Rue Victor Hugo 35000 RENNES

Numéro SIRET * : 84826697900022 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 30042025 Net 3	Exercice N-1 clos le 30042024 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	34 862	030 4 163	30 699	3 842
	Immobilisations financières * (1)		040	631 434	042	631 434	631 434
	Total I (5)		044	666 296	048 4 163	662 133	635 276
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		4 558
		Autres * (3)	072	174 231	074	174 231	20 377
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	20 101	086	20 101	3 640
	Charges constatées d'avance *		092	60	094	60	56
	Total II		096	194 392	098	194 392	28 630
	Total général (I+II)		110	860 688	112 4 163	856 525	663 906

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126 100	100
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132 304 517	287 086
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136 217 651	88 931
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 523 267	377 117
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 105 943	158 196
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés	166 2 918	3 699
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA) 169 2 319)	172 11 655	42 251
	Comptes courants d'associés	173 725	
	Autres dettes	175 212 016	82 644
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 333 257	286 790
	Total général (I + II + III)	180 856 525	663 906

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	52 852
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	29 962
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2025

Désignation de l'entreprise : Société S.G.O

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 30042025 (1)	Exercice N-1 clos le 30042024 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	142 662 / 132 800
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	9 / 4
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	142 671 / 132 804
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	31 399 / 45 028
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 699)		244	2 428 / 489
	Rémunérations du personnel *		250	91 463 / 68 313
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	45 311 / 27 395
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255)		254	3 105 / 1 058
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	229 / 19
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	173 934 / 142 303
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(31 263) / (9 499)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	250 000 / 100 000
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	1 086 / 1 570
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	217 651 / 88 931

B - RÉSULTAT FISCAL

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	217 651	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	503	
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	12 500	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		251		
	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987			
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138			342
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A)	181			
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345			
	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	Créance due au report en arrière du déficit	346			
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			350 250 000
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				
	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1 Déficit col. 2)		352		354 19 346
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * 22 429 dont imputés sur le résultat :				360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		372 19 346

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : Société S.G.O 30/04/2025

Détail des réintégrations diverses		
QUOTE PART FRAIS ET CHARGES REGIME MERE-FILLE		12 500
Total des réintégrations diverses	**330**	12 500

Détail des déductions diverses		
Régime des sociétés mères et des filiales - Produit net		250 000
Total des déductions diverses	**350**	250 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société S.G.O

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460 : 3 800	462 : 29 490	464	466 : 33 290	33 290
	Autres immobilisations corporelles	470 : 1 100	472 : 472	474	476 : 1 572	1 572
Immobilisations financières		480 : 631 434	482	484	486 : 631 434	631 434
TOTAL		490 : 636 334	492 : 29 962	494	496 : 666 296	666 296

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550 : 722	552 : 2 593	554	556 : 3 315
	Autres immobilisations corporelles	560 : 336	562 : 512	564	566 : 848
TOTAL		570 : 1 058	572 : 3 105	574	576 : 4 163

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5

6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Quadra